

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 12/005/2009 – ÉFAI

18 février 2009

AU 45/09 Détention au secret / Disparition forcée / Craintes de torture / Préoccupations d'ordre médical

ÉGYPTE Dia el Din Gad (h), 23 ans

Dia el Din Gad, un blogueur étudiant qui a dénoncé la politique du président Moubarak relative à la bande de Gaza et l'attitude des autorités envers l'acheminement de l'aide humanitaire aux Palestiniens vivant sur ce territoire, a été arrêté le 6 février par des agents du Service de renseignement de la sûreté de l'État (SSI). Les autorités égyptiennes n'ont toujours pas révélé son lieu de détention, malgré les demandes de renseignements adressées par sa famille et son avocat au ministère de l'Intérieur et au parquet. Amnesty International pense qu'il est détenu au secret dans un lieu indéterminé, une situation qui l'expose au risque d'être torturé.

Juste avant son arrestation, Dia el Din Gad était rentré à son domicile, situé à Qotour, près de la ville de Tanta (au nord du Caire), après la prière du vendredi. Lorsqu'il est sorti de chez lui pour prendre un appel téléphonique, il a été immédiatement arrêté par des agents du SSI. Ces derniers l'ont frappé alors qu'il appelait sa mère à l'aide et l'ont emmené.

La mère de Dia el Din Gad a indiqué à Amnesty International qu'il était souvent pris de crises de panique qui lui rendaient la respiration difficile. Il aurait également du mal à marcher ou à plier l'une de ses jambes à cause de blessures qu'il a subies pendant son enfance. Il prend des antalgiques et d'autres médicaments, qu'il n'avait pas avec lui au moment de son arrestation.

Sur son blog intitulé *Sout Ghadeb* (« *voix en colère* »), Dia el Din Gad a critiqué la politique égyptienne relative à la bande de Gaza – notamment les restrictions appliquées à l'aide humanitaire acheminée par le biais de l'Égypte jusqu'à ce territoire – puis dénoncé l'arrestation, le 4 février, d'Ahmed Doma, chef de file du Mouvement populaire de libération de l'Égypte, un mouvement de désobéissance civile mené par des jeunes et généralement désigné sous le nom de *Ghadeboun* (« *Nous sommes en colère* »). Il a également surnommé le président Hosni Moubarak « *Ehud Moubarak* », en référence au ministre israélien de la Défense, Ehud Barak. Selon des militants locaux, quelques jours avant son arrestation, Dia el Din Gad avait participé à des manifestations organisées au Caire par le parti libéral d'opposition Wafd en signe de solidarité avec la population de Gaza.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au cours des derniers mois, les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté systématiquement les personnes critiquant la position du gouvernement à l'égard de la bande de Gaza, notamment plusieurs centaines de membres des Frères musulmans qui avaient organisé des manifestations, ainsi que de nombreux blogueurs et jeunes militants qui avaient écrit au sujet de la politique de l'Égypte relative à Gaza. Récemment, Philip Rizk, un blogueur germano-égyptien, a été arrêté par des agents du Service de renseignement de la sûreté de l'État (SSI) le 6 février, alors qu'il participait à un défilé de solidarité envers la population de Gaza, et est resté détenu pendant quatre jours. Un autre blogueur, Mohamed Adel, a été arrêté le 20 novembre et détenu au secret pendant près d'un mois. Il est maintenant poursuivi pour appartenance au groupe d'opposition interdit des Frères musulmans et pour avoir tenté de franchir illégalement la frontière égyptienne pour se rendre à Gaza.

Ahmed Doma a été condamné le 10 février 2009 par un tribunal militaire à un an d'emprisonnement et une amende de 2 000 livres égyptiennes (environ 283 euros), en même temps qu'Ahmed Kamal Abdel Aal. Ces deux hommes ont été reconnus coupables d'avoir franchi illégalement la frontière orientale de l'Égypte pour se rendre à Gaza. Tandis qu'Ahmed Doma semble avoir pénétré dans la bande de Gaza pendant l'offensive militaire israélienne et être rentré en Égypte par la suite, Ahmed Kamal Abdel Aal aurait été arrêté à Rafah, soupçonné

d'avoir l'intention de franchir la frontière jusqu'à Gaza. Le 11 février 2009, Magdy Hussein, secrétaire général du Parti du travail (organisation actuellement suspendue), a été condamné par un tribunal militaire pour le même chef d'accusation à deux ans d'emprisonnement et une amende de 5 000 livres égyptiennes (environ 707 euros).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités égyptiennes à révéler sans délai le lieu de détention de Dia el Din Gad et à lui permettre de consulter les avocats de son choix, de recevoir la visite de ses proches et de bénéficier des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'il ne soit ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez sa libération immédiate et inconditionnelle, à moins qu'il ne soit inculpé sans délai d'une infraction reconnue par la loi, car il semble être un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Minister Habib Ibrahim El Adly
Ministry of the Interior
25 Al-Sheikh Rihan Street, Bab al-Louk, Cairo, Égypte
Fax : +20 22 796 0682
Courriers électroniques : moi@idsc.gov.eg
Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Représentant du ministère public :

Counsellor Abdel Meguid Mahmoud
Dar al-Qadha al-'Ali
Ramses Street, Cairo, Égypte
Fax : +20 22 577 4716
Formule d'appel : *Dear Counsellor, / Monsieur le Procureur,*

COPIES À :

Directeur du département des Droits humains et des Affaires internationales humanitaires et sociales :

Wael Abu al-Magd
Human Rights and International Humanitarian and Social Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Corniche al-Nil
Cairo
Égypte
Fax : +20 22 574 9713

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 1^{er} AVRIL 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.